

BOURSES DOCTORANTS

Cycle 2016-2017 - Compétition fermée

Date limite : 1er février 2016

Durée : 4 à 12 mois en fonction du projet de recherche

Disciplines : Tous les domaines

Nombre de bourses : 15

Montant : Salariés 1,500€/mois ; Non-salariés 2,000€/mois + 1 allocation forfaitaire de voyage et 1 assurance complémentaire santé

Dates du séjour : le départ doit être prévu entre le 1er août 2016 et le 1er mai 2017

Les candidats au Programme Fulbright Doctorants sont responsables de leur propre invitation dans la/les institution(s) américaine(s) de leur choix. La lettre d'invitation doit mentionner les dates du séjour ainsi que le statut : *Visiting Student Researcher* ou un équivalent. Attention, dans certaines universités américaines, un étudiant chercheur doit compléter une procédure d'admission spécifique et payer des droits d'inscription.

La constitution du dossier de candidature n'est pas une simple formalité administrative. Elle doit être soigneusement préparée à l'avance. Nous vous invitons à prendre contact avec nos services le plus tôt possible et en tout état de cause, au moins deux mois avant la date de clôture des candidatures.

Des réunions d'information sur le programme sont organisées à la Commission sous forme de webinar (voir rubrique **Infos et Contacts**). Pour vous tenir informé sur la tenue de ces réunions, consultez régulièrement les actualités de la Commission sur le site internet et/ou inscrivez-vous à notre Newsletter.

Merci de lire attentivement toute la documentation sur la [procédure de candidature](#) ainsi que les instructions (lien à venir) avant de commencer votre dossier.

SUIS-JE CONCERNÉ ?

Si vous êtes doctorant français, inscrit en thèse en France et êtes invité dans une université américaine pour y effectuer des recherches, vous pouvez alors candidater au Programme Fulbright Doctorants pour l'obtention d'une bourse.

Attention, les étudiants qui veulent partir faire leur thèse (PhD) dans une université américaine, doivent se reporter au [Programme Étudiant](#).

À QUELLE(S) BOURSE(S) PUIS-JE CANDIDATER ?

Le dossier de candidature au Programme Fulbright Doctorants vous permet de postuler à d'autres types de bourses selon votre domaine d'étude, notamment de fondations privées :

- [Fondation Georges Lurcy](#) : tous domaines liés aux Etats-Unis, notamment en histoire, sciences politiques, arts et lettres, droit
- [Dotation Arthur Sachs et Harvard French Scholarship Fund](#) : doctorants invités dans une des facultés de l'université d'Harvard

Sauf mention contraire, il est possible de cumuler plusieurs bourses partielles.

Attention, pour chacune de ces bourses il s'agit du même dossier de candidature en ligne que pour le Programme Fulbright.

Veillez indiquer à quelle(s) bourse(s) vous êtes candidat à la case 36 du dossier électronique et dans la Fiche de synthèse du dossier en ligne. Sauf mention contraire de votre part sur la Fiche de synthèse, vous serez automatiquement considéré comme candidat à la bourse Fulbright.

QUELLES SONT LES CONDITIONS À REMPLIR ?

Pour être éligible à une bourse Fulbright, vous devez remplir l'ensemble de ces conditions :

- Être de nationalité française ou ressortissant d'un état de l'Union Européenne : les candidats sont éligibles au programme Fulbright à travers la Commission bilatérale de leur pays d'origine (voir la liste des Commissions bilatérales sur le site du Département d'Etat américain: <http://eca.state.gov/fulbright>)
- Avoir une très bonne connaissance de l'anglais (TOEFL exigé : 92-93 minimum)
- Les doctorants en sciences exactes doivent proposer de se rendre dans des laboratoires partenaires de leur institution d'origine. La collaboration entre laboratoires américains et français peut être attestée par des co-publications. La coopération peut aussi être en cours de développement, ce qui devra apparaître dans les lettres de recommandation.
- Être officiellement invité par une institution américaine (lettre d'invitation à joindre obligatoirement au dossier).

Notez que les étudiants qui possèdent la double nationalité française et américaine sont **inéligibles** aux bourses Fulbright (cf. [Règlement d'immigration applicable aux lauréats Fulbright](#)). **Ils peuvent cependant être candidats aux bourses des fondations partenaires de la Commission franco-américaine.**

Les étudiants suivant déjà un cycle d'études dans une université américaine ne sont pas éligibles aux bourses de la Commission franco-américaine. De même, les candidats aux Etats-Unis au moment de leur candidature sont en principe inéligibles.

QUELS SONT LES CRITÈRES DE SÉLECTION ?

Les dossiers sont jugés sur l'intérêt et la qualité du projet proposé ainsi que sur les retombées potentielles pour les établissements d'origine et d'accueil. [Cliquez ici](#) pour en savoir plus sur l'attribution des bourses Fulbright.

CONDITIONS DE LA BOURSE FULBRIGHT ET PROCÉDURE DE CANDIDATURE

La bourse Fulbright est liée à un visa J1 spécifique sponsorisé par le Département d'Etat des Etats-Unis. Lors du séjour les boursiers sont sous la responsabilité d'une agence partenaire (IIE ou CIES) qui offre un programme d'accompagnement (sorties, séminaires...). Les boursiers ont une obligation de reporting. En cas de demande de visa de travail type H ou de résident permanent, il faudra fournir la preuve d'un retour dans son pays d'origine. [Cliquez ici](#) pour en savoir plus.

Les candidats qualifiés sont convoqués (par courrier électronique) à la Commission franco-américaine pour un entretien en anglais et en français portant essentiellement sur leur projet. Ces entretiens ont lieu au mois de mars. Une expertise scientifique indépendante peut également être sollicitée. Pour plus d'informations sur les entretiens de sélection, consultez notre [FAQ](#).

Enfin, un comité de sélection binational se réunit pour décider de l'attribution définitive des bourses. Les résultats, quels qu'ils soient, sont communiqués aux intéressés fin avril (sous réserve d'approbation par le J. William Fulbright Foreign Scholarship Board).

Dans le cas d'une candidature à une ou plusieurs bourses des fondations partenaires, vous devez vous préparer et vous rendre disponible entre avril et juin pour d'éventuels entretiens complémentaires avec ces fondations.

N.B. : Pour des raisons administratives et budgétaires, les bourses ne sont mises en place qu'à partir du 1er août et doivent être utilisées avant le 1er mai de l'année suivante.

MA CANDIDATURE

Avant de commencer votre dossier en ligne, veuillez télécharger et lire attentivement les instructions (lien à venir).

Si vous rencontrez des difficultés en remplissant le dossier de candidature, merci de bien relire les instructions et de consulter la [FAQ](#) avant de contacter la Commission.

Attention, vous devez suivre en priorité les instructions rédigées par la Commission !

Une fois le dossier électronique soumis, une version papier du dossier doit être envoyée avec toutes les pièces nécessaires à l'adresse suivante :

Commission Fulbright franco-américaine
Programme Fulbright Doctorants
9 rue Chardin
75016 Paris

INFOS ET CONTACTS

Pour plus d'informations sur le programme et les procédures de candidature contacter Séverine Peyrichou (Responsable Section Française) : speyrichou@fulbright-france.org ou Emily Resnier (Responsable adjointe de programmes) : eresnier@fulbright-france.org

Bourse Fulbright-Schuman

Durée : 4 à 10 mois (4 mois en moyenne)

Disciplines : Développement de l'Union Européenne, politiques européennes et relations transatlantiques entre l'UE et les Etats-Unis

Nombre de bourses : 35/an en moyenne (tous programmes confondus)

Montant : 3,000€par mois + 2 000€pour couvrir les coûts du voyage et du déménagement + 1 couverture santé (29,000€maximum par candidat)

Dates du séjour : le départ doit être prévu entre le 1er août et le 31 mars de l'année suivante.

Les candidats sont responsables de leur propre placement et doivent obtenir une lettre d'invitation d'une université ou d'un centre de recherche accrédité aux Etats-Unis.

La constitution du dossier de demande de bourse ne se fait pas par l'intermédiaire de la Commission Fulbright franco-américaine à Paris. **Ce dossier doit être soumis auprès de la [Commission Fulbright en Belgique](#).**

SUIS-JE CONCERNÉ ?

Si vous êtes doctorant, inscrit en thèse dans un pays de l'UE, et que vous êtes invité dans une institution aux Etats-Unis pour poursuivre vos recherches sur une thématique européenne, vous pouvez alors candidater au Programme Fulbright-Schuman.

Dans le cas où votre thématique n'est pas l'étude d'au moins deux pays de l'UE, veuillez vous référer au Programme Fulbright Doctorants dans votre pays de citoyenneté.

QUELLES SONT LES CONDITIONS A REMPLIR ?

Pour être **éligible** à une bourse Fulbright-Schuman, le candidat doit :

- Être ressortissant d'un des 28 états de l'Union Européenne
- Démontrer l'excellence de son parcours académique
- Avoir une bonne maîtrise de l'anglais (évaluée par entretien individuel)
- Avoir une expérience académique et professionnelle de 2 ou 3 mois dans un ou plusieurs états membres
- Être capable de représenter dignement son pays lors du séjour aux Etats-Unis
- Préparer un doctorat ou son équivalent dans les domaines précités

La Commission se réserve le droit de rendre **inéligibles** :

- Les candidats ayant des relations professionnelles avec des [institutions communautaires](#).
- Les employés et stagiaires à la Commission Européenne et ce jusqu'à la fin de leur contrat.
- Les candidats ayant déjà passé un certain temps aux Etats-Unis.
- Les candidats possédant la double nationalité américaine et européenne. Ils peuvent cependant soumettre leur candidature pour le [Programme américain Fulbright-Schuman](#).

Pour plus d'informations sur les conditions d'éligibilité au Programme Fulbright-Schuman, rendez-vous sur le [site internet de la Commission](#).

QUELS SONT LES CRITÈRES DE SÉLECTION ?

Les bourses de recherche doctorales sont attribuées à des candidats aux profils suivants : décideurs, analystes, responsables politiques, professionnels de l'industrie, des médias, du monde universitaire et de l'administration.

Les projets des candidats doivent se concentrer sur des perspectives comparatives de questions d'intérêt public (comparaisons transatlantiques ou en référence à la politique de l'UE). Les propositions peuvent porter sur des sujets tels que la sécurité intérieure et extérieure, le maintien de la paix, les relations entre l'UE et l'OTAN, la justice et les affaires internes, la finance, les droits de l'homme, les politiques agricoles et environnementales, l'énergie, le droit d'asile, le trafic humain, le développement et l'élargissement de l'UE, etc. Cette liste est indicative et non exhaustive.

N.B.: Les domaines d'études doivent se rapporter aux domaines de compétences qui relèvent de l'Union Européenne et non pas simplement à l'Europe ou aux pays de l'Europe.

CONDITIONS DE LA BOURSE FULBRIGHT-SCHUMAN

Les citoyens de l'Union Européenne ne peuvent pas candidater à plus d'une bourse Fulbright-Schuman par an. Par ailleurs, il est déconseillé de soumettre simultanément une candidature à une bourse Fulbright-Schuman et à une bourse Fulbright provenant d'une commission locale.

La bourse Fulbright-Schuman est liée à un visa J1 spécifique (Exchange Visitor) sponsorisé par le Département d'Etat des Etats-Unis. Les candidats ne pourront pas voyager avec un autre visa que celui-ci. Par ailleurs, toute personne admise aux Etats-Unis avec un visa Exchange Visitor devra retourner dans son pays d'origine à la fin de la période couverte par la bourse et devra attendre deux ans avant de pouvoir retourner aux Etats-Unis en tant que résident permanent, travailleur temporaire, stagiaire, ou personne mutée à l'intérieur d'une société.

Les candidats ayant déjà été détenteurs d'un visa J1 dans les catégories "Professor" ou "Research Scholar" ne sont pas éligibles à une nouvelle bourse dans ces deux catégories, et ce pendant 24 mois suivant la fin de la période couverte par la bourse. Pour en savoir plus sur ces catégories de visa, [consultez la page des visas J-1](#) sur le site du gouvernement américain.

Pour plus d'informations sur la bourse Fulbright-Schuman applicable aux citoyens européens, [cliquez ici](#).

MA CANDIDATURE

Nous vous rappelons que la candidature au programme de bourse Fulbright-Schuman se fait par l'intermédiaire de la [Commission for Educational Exchange between the United-States, Belgium and Luxembourg](#), et non pas par celui de la Commission Fulbright franco-américaine à Paris.

Les candidats intéressés peuvent remplir le dossier en ligne à partir du 15 septembre et jusqu'au 30 novembre, **le 1er décembre étant la date limite pour le dépôt des candidatures.**

Attention, lorsque vous remplissez le dossier de candidature en ligne pour le programme Fulbright-Schuman, choisissez "Union Européenne" comme pays de citoyenneté.

Les candidats dont le dossier aura été retenu devront passer un entretien obligatoire par Skype avec la Commission Fulbright en Belgique.

Les résultats seront communiqués aux candidats fin février.

INFOS ET CONTACTS

Vous avez des questions concernant le dossier de candidature en ligne ?

Si vous postulez en tant que "Scholar", contactez scholar@fulbright.be (contact en Belgique).

Si vous postulez en tant que "Student", contactez student@fulbright.be (contact en Belgique).

Contact en France : speyrichou@fulbright-france.org

Pour plus d'informations sur le programme Fulbright-Schuman, [cliquez ici](#).